



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Montreuil-sous-Bois, le 15 février 2013

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil « mer et aquaculture » de FranceAgriMer du 6 février 2013 : premier bilan de l'année 2012 sur les marchés et orientations 2013 pour la promotion et la communication

Le Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce s'est réuni le 6 février 2013, à Montreuil-sous-Bois, sous la présidence d'Hervé Jeantet. À l'occasion de cette séance, FranceAgriMer a présenté un premier bilan de l'année 2012 sur le marché international et les grandes tendances du marché français.

Une année 2012 marquée, à l'international, par une faible demande, impactant les cours

En 2012, la demande hésitante à l'importation a fortement impacté les cours internationaux des produits aquatiques. Les espèces d'élevage ont été particulièrement touchées par des baisses de prix (majoritairement crevettes, saumon et bar). Par contre, le prix moyen des espèces de capture n'a que légèrement reculé (les captures ayant été limitées en raison du déclin de la demande et de la hausse du prix du carburant). Le cours des espèces de pêche, comme les thons et les autres pélagiques, sont ainsi restés élevés.

Selon les premières estimations de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production mondiale de produits aquatiques aurait continué de progresser en 2012 avec 157 millions de tonnes, soit 1,3 % de plus qu'en 2011. Cet accroissement serait dû au développement de l'aquaculture (67 millions de tonnes en 2012, soit + 5,8 % par rapport à 2011). La production de la pêche aurait, par contre, reculé de 1,8 %, avec 90 millions de tonnes.

Les échanges de produits aquatiques auraient augmenté de 2,5 % en 2012 (60 millions de tonnes équivalent poids vif) ; les importateurs ayant profité de la baisse des cours pour accroître leurs achats. Cependant, la demande de l'Union européenne, premier marché importateur de produits aquatiques du monde, s'est affaiblie, probablement en raison de la crise économique des pays du sud de l'Europe.

La consommation de produits aquatiques pour l'alimentation humaine a poursuivi sa croissance en 2012 (+ 2,6 %) avec 135 millions de tonnes, soit en moyenne 19,2 kg par habitant et par an (France : 35 kg/habitant/an). La croissance serait imputable aux produits de l'aquaculture.

Une année 2012 incertaine pour la pêche française, dans un contexte économique défavorable

L'année 2012 est marquée par un recul du chiffre d'affaires global des halles à marée. Après deux années de progression, la valeur des ventes déclarées en halles à marée régresse de 3 % en 2012 par rapport à 2011. Le contexte économique défavorable affecte la demande intérieure mais également celle des pays du sud de l'Europe, importants débouchés des produits de la pêche fraîche française. Il en résulte une baisse du prix moyen à la première vente, notamment des poissons fins, mais aussi de la répartition entre les espèces capturées.

Les volumes débarqués ont, quant à eux, été plutôt stables, avec un taux de reports et retraits globalement en baisse (1,7 % des volumes débarqués). La situation est contrastée selon les catégories d'espèces.

Les débarquements de poissons blancs ont progressé de 5 % par rapport à 2011. Les hausses les plus fortes ont été enregistrées pour l'églefin (+ 42 %), le cabillaud (+ 27 %), le merlu (+ 17 %) et le lieu noir (+ 15 %). L'accroissement des apports a pu compenser la baisse du prix moyen (- 3 %) et la valeur des ventes de poissons blancs a progressé de 2 % par rapport à 2011.

Les apports de poissons fins sont également en légère hausse en 2012 (+ 2 % par rapport à 2011). Toutes les espèces, à l'exception du rouget barbet avec - 29 % en volume, enregistrent une diminution de leur prix moyen.

Les captures des petits pélagiques ont légèrement diminué, mais la répartition des espèces a beaucoup évolué : si les volumes de sardine ont diminué (- 20 %), ceux de maquereau (+ 3 %), d'anchois (+ 38 %) et hareng (+ 15 %) ont augmenté. La forte hausse des volumes d'anchois, espèce la plus chère, a provoqué une élévation du prix moyen des petits pélagiques de 13 %, leur permettant ainsi d'enregistrer la plus importante progression de chiffre d'affaires (+ 14 %).

Les captures de céphalopodes, particulièrement élevées en automne, poursuivent leur croissance en 2012, même si la hausse est moins importante que ces trois dernières années. Les volumes mis en vente de seiche et de calmar ont respectivement progressé de 10 % et 11 %. Le prix moyen, assez élevé en 2011, malgré des volumes importants, a diminué, signe que la demande faiblit, notamment en Italie et en Espagne, les débouchés principaux.

Parmi les autres catégories d'espèces, un des faits marquants de l'année 2012 est le net repli des captures de langoustine (- 29 % par rapport à 2011) qui, malgré une hausse du prix moyen en halles à marée de 10 %, a entraîné une réduction du chiffre d'affaires de 21 %.

La reprise de la consommation française de poisson frais

En cumul annuel mobile à fin novembre 2012, après une année 2011 plutôt morose, la consommation des produits aquatiques est repartie à la hausse en France, grâce à la baisse du prix moyen.

Alors que l'indice Insee global des prix à la consommation a progressé de 2 %, celui des poissons et crustacés frais n'est qu'en hausse de 0,8 %. Le panel Kantar Worldpanel a mesuré, pour 2012, une baisse du prix moyen du poisson frais d'environ 1 à 2 %, ce qui a stimulé les achats des ménages (en hausse de 3 %). Cette évolution s'explique en grande partie par le retour des achats de saumon (moins prisé au premier semestre 2011 en raison de son prix élevé). Les autres catégories de produits frais (avec un prix moyen en hausse) enregistrent une baisse des volumes achetés, y compris les produits traiteurs. Quelques produits se distinguent néanmoins comme la moule, les crevettes et les plats préparés, avec une progression des volumes achetés.

Pour en savoir plus : *Situation du marché des produits aquatiques*, FranceAgriMer, 6 février 2013

L'écolabel des produits de la pêche maritime : point d'étape

Les membres du Conseil ont été informés de l'état d'avancement des travaux menés par la Commission des parties prenantes de l'écolabel public des produits de la pêche maritime, placée auprès du directeur général de FranceAgriMer, concernant la mise en place de l'écolabel national pour la valorisation des productions de la pêche maritime. Le dialogue entre représentants des pêcheurs, du commerce, des consommateurs et d'une ONG, instauré au sein de cette commission, a permis de stabiliser l'ensemble du contenu du référentiel et du plan de contrôle cadre.

À cette occasion, les membres du Conseil ont été informés du projet soutenu par la France d'une norme ISO, qui encadrerait les principes minimum de l'écolabellisation à l'échelle internationale.

Les orientations budgétaires 2013 pour la pêche et l'aquaculture

Le Conseil a donné un avis favorable sur les grandes orientations budgétaires de FranceAgriMer pour la pêche et l'aquaculture pour 2013. Le budget global pour les filières pêche, conchyliculture et aquaculture représente 15,6 millions d'euros, auxquels s'ajoutent 3,2 millions d'euros du Fonds européen pour la pêche (FEP). Principales mesures concernées : l'aide à la fusion des organisations de producteurs (cinq projets), l'aide aux investissements du mareyage, la promotion, les arrêts temporaires et aides aux ostréiculteurs touchés par la mortalité des naissains.

Promotion et communication pour les produits de la pêche et de l'aquaculture : les orientations 2013

Les membres du Conseil ont donné leur accord sur les programmes de promotion et de communication, présentés par les trois filières :

- pour le Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture (Cipa) : image des produits sous cahier des charges unique de production durable auprès des GMS et des consommateurs ;
- pour le Comité national de la conchyliculture (CNC) : campagne huîtres, campagne STG Moules de Bouchot, campagne IGP Marennes d'Oléron ;
- pour le poisson : relance de la promotion générique mise en œuvre par FranceAgriMer (qualité, intérêt de consommer du poisson de saison...) et actions de promotion « espèces » portées par les organisations de producteurs de la filière (coquille Saint-Jacques, certains produits transformés comme le surimi...).

Les produits de la pêche et de l'aquaculture au Salon international de l'agriculture avec FranceAgriMer

Dans le cadre du Salon international de l'agriculture (SIA), qui se tiendra à Paris du 23 février au 3 mars 2013, FranceAgriMer présentera les produits de la pêche et de l'aquaculture avec la participation des organismes professionnels de la filière.

Au programme : la découverte des produits de la pêche et de l'aquaculture (caractéristiques, différentes espèces, goûts...), autour de démonstrations culinaires et de dégustations.

Le prochain Conseil spécialisé de FranceAgriMer pour les produits de la mer, de l'aquaculture et de la pêche professionnelle en eau douce se tiendra 22 mai 2013.

Service de presse de FranceAgriMer : presse@franceagrimer.fr

Laurence Gibert-Mesnil
Virginie Nicolet

Tél. : 01 73 30 34 05
Tél. : 01 73 30 22 54

laurence.gibert-mesnil@franceagrimer.fr
virginie.nicolet@franceagrimer.fr